



Association des enseignantes et
des enseignants franco-ontariens

Accueillir, accompagner, évaluer

Guide pour le
personnel enseignant
associé



Table des matières

Introduction	1
Les avantages d'être enseignante associée ou enseignant associé	2
Les rôles et responsabilités du personnel enseignant associé	4
L'enseignement dans le contexte franco-ontarien	11
L'éthique professionnelle.....	15
L'évaluation.....	20
Honoraires	22
Le mot de la fin	23
Annexe A – Aide-mémoire pour le personnel enseignant associé	24
Annexe B – Ressources à l'intention des stagiaires en enseignement	25

Ce guide est disponible au www.aefo.on.ca sous Outils et ressources / Personnel enseignant associé.



Tél. 613 244-2336, 1 800 267-4217
Télééc. 613 563-7718, 1 888 609-7718
Courriel : aefo@aefo.on.ca
www.aefo.on.ca

 facebook.com/aefo.on.ca
 twitter.com/aefo_on_ca
 linkedin.com/company/aefo
 youtube.com/aefoprovinciale

Septembre 2015
ISBN (pdf) 978-2-9810403-9-8

Introduction

Félicitations! Vous avez pris une excellente décision professionnelle en choisissant de devenir enseignante associée ou enseignant associé pour une faculté d'éducation. À ce titre, vous allez mettre à profit votre expertise pour aider les enseignantes et les enseignants de demain à mettre en pratique les apprentissages théoriques nouvellement acquis.

Il s'agit d'un rôle-clé, non seulement pour la ou le stagiaire que vous allez accueillir dans votre classe, mais aussi pour l'avenir de la profession enseignante et de l'éducation de langue française en Ontario. Selon les témoignages de nombreux membres qui ont assumé cette responsabilité par le passé, l'expérience sera également enrichissante pour vous.

Le présent guide se veut un outil pratique pour vous appuyer dans cette tâche que vous avez choisi d'accepter. Vous y trouverez notamment de l'information et des conseils qui vous aideront à **accueillir**, **accompagner** et **évaluer** votre stagiaire.

1

Les avantages d'être enseignante associée ou enseignant associé

Vous avez sûrement bien réfléchi à votre décision d'accueillir une ou un stagiaire en enseignement, car il s'agit d'une importante responsabilité.

Agir comme mentor apporte toutefois d'énormes satisfactions. Tout d'abord, vous aurez le plaisir de partager votre expertise et vos expériences. Votre rôle comme modèle pour la relève enseignante vous amènera aussi à réfléchir à vos pratiques pédagogiques et à pousser plus loin votre développement professionnel. Souvent, une collégialité dynamique se développe entre l'enseignante ou l'enseignant d'expérience et la ou le stagiaire, ce qui favorise un dialogue enrichissant.

Une relation privilégiée s'est établie entre moi et mon étudiante-maître. Dans mon rôle d'enseignante associée, j'ai senti que j'aidais une autre personne à débiter dans la profession. J'étais confiante face aux interventions que je faisais auprès d'elle et j'ai développé des qualités de leader pédagogique. Ce fut vraiment une expérience enrichissante.

Marie-Thérèse

Lorsque j'ai accueilli mon étudiant-maître, j'ai me suis vite rendu compte que mon rôle me permettait de poursuivre mon développement professionnel. D'une part, superviser mon étudiant-maître m'a fait découvrir de nouvelles tendances en enseignement et approfondir la pratique réflexive. Les échanges d'idées m'ont aidé à développer mes habiletés en communication, plus spécifiquement l'écoute et le questionnement.

Serge



Est-ce un rôle pour moi?

- Est-ce que j'aime partager mon expertise et mes expériences?
- Est-ce que j'ai terminé au moins deux années d'enseignement avec succès?
- Est-ce que je me sens à l'aise dans mes tâches cette année?
- Est-ce que j'ai une ouverture d'esprit face à de nouvelles idées en enseignement?
- Est-ce que j'ai une facilité à communiquer?
- Est-ce que je me sens à l'aise de guider une pratique réflexive et de fournir une rétroaction constructive et critique au besoin?
- Est-ce que je me sens à l'aise de servir de modèle?

Si vous répondez oui à ces questions, il est très probable que le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé vous plaira.

Attention

Être enseignante associée ou enseignant associé constitue un **engagement volontaire** qui s'ajoute à la tâche régulière d'enseignement. Rien ne vous oblige à accepter cette tâche supplémentaire et personne ne doit tenter de vous y contraindre. Si vous subissez des pressions indues en ce sens, communiquez avec votre agente ou agent d'unité de l'AEFO.



2

Les rôles et responsabilités du personnel enseignant associé

À titre d'enseignante associée ou d'enseignant associé, vous jouez un double rôle. D'une part, vous accompagnez votre stagiaire dans son cheminement professionnel en jouant un rôle de mentor et de pédagogue. D'autre part, vous devez évaluer ses compétences.

Quant à vos responsabilités, elles sont multiples. Voici un aperçu des principales tâches dont vous devrez vous acquitter pour bien accueillir et encadrer votre stagiaire. Nous traiterons plus loin dans ce guide de vos responsabilités en matière d'évaluation.

Avant le stage

1. Consultez les ressources destinées au personnel enseignant associé

Toutes les facultés d'éducation produisent un guide pour les stages. Ce document contient de l'information générale sur le déroulement du stage, mais précise également les directives de la faculté sur diverses questions, par exemple l'absentéisme et l'évaluation. **Nous vous encourageons fortement à lire attentivement ce guide.**

2. Mettez à jour vos connaissances sur les aspects légaux de la profession

À titre d'enseignante associée ou d'enseignant associé, vous devez connaître les lois et normes qui encadrent la profession enseignante (voir la rubrique Info+ à la page 9), à la fois pour baliser votre relation avec votre stagiaire et pour être en mesure de lui fournir des renseignements sur les questions d'éthique et de déontologie. Les étudiantes-maîtres et étudiants-maîtres sont des membres associés de la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario (FEO) et doivent donc adhérer à la *Loi sur la profession enseignante de l'Ontario* et à ses règlements. Ils doivent également respecter les devoirs des membres de la FEO et les Normes de la profession enseignante et le Code de déontologie de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.



Depuis novembre 2014, les stagiaires en enseignement sont considérés comme des « travailleuses et travailleurs » aux termes de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario*. Ils ont désormais les mêmes droits en vertu de la LSST que les travailleuses et travailleurs rémunérés, ce qui comprend le droit de connaître les dangers en milieu de travail et le droit de refuser d'effectuer un travail dangereux. Ils sont aussi tenus de respecter la LSST et ses règlements, tels le port et l'utilisation de matériel de protection, l'interdiction de commettre des actions qui pourraient les mettre en danger ou mettre en danger une autre personne sur les lieux de travail et l'obligation de signaler tout danger à la personne qui les supervise.



Conseil

Assurez-vous que la directrice ou le directeur d'école rencontre votre stagiaire dès le début de son stage afin de lui faire part de ses droits et responsabilités en vertu des lois de l'Ontario et des politiques du conseil scolaire.

3. Revoyez votre planification à long terme

Revoyez votre planification à long terme afin d'identifier les matières et les attentes que vous avez prévu couvrir pendant la période du stage. Renseignez-vous à l'avance sur les connaissances et l'expérience de votre stagiaire dans la ou les matières à enseigner pendant le stage.

4. Prévenez vos élèves

Ne manquez pas d'avertir vos élèves de l'arrivée prochaine de votre stagiaire et de leur parler du comportement que vous attendez d'eux. Pensez aussi à envoyer une note aux parents, surtout si vous enseignez à l'élémentaire.

Pendant le stage

5. Accueillez votre stagiaire

Un accueil réussi fera démarrer votre relation avec votre stagiaire sur une note positive et donnera le ton à son séjour dans votre classe. Voici quelques suggestions.

Accueil à l'école

- Remettez une liste du personnel avec les responsabilités de chacun.
- Remettez le plan de l'édifice avec le numéro des locaux.
- Faites visiter l'école, y compris le centre de ressources.
- Présentez le personnel de l'école, sans oublier l'administration, le personnel de soutien et la déléguée syndicale ou le délégué syndical de l'AEFO.
- Remettez et expliquez les plans d'urgence.
- Expliquez les routines de l'école.
- Remettez l'agenda scolaire (incluant le code de conduite et les règlements de l'école).
- Fournissez les dates des réunions du personnel et des événements spéciaux, y compris des activités de l'AEFO.
- Prévoyez une rencontre avec la directrice ou le directeur d'école au début du stage. Cette rencontre devrait notamment porter sur les droits et responsabilités qui incombent aux stagiaires en vertu des lois de l'Ontario et des politiques du conseil scolaire.



Conseil

Proposez aux élèves de souligner d'une façon spéciale l'arrivée (et éventuellement le départ) de votre stagiaire.

Accueil dans votre salle de classe

- Prévoyez un espace de travail adéquat.
- Remettez une copie des horaires en les expliquant (p. ex., de la classe, de surveillance).
- Donnez accès aux programmes-cadres, manuels, guides et autres ressources pertinentes, y compris l'Annexe B de ce guide.
- Présentez votre planification à long terme.
- Remettez la liste des élèves.
- Fournissez un plan de classe.
- Présentez les règlements et les routines de la classe.
- Identifiez les élèves ayant des besoins particuliers ou un PEI.
- Identifiez les élèves qui souffrent d'allergies et expliquez les protocoles à suivre.

6. Créez les conditions d'une observation réussie

Au début de chaque stage, il est essentiel de prévoir une période d'observation pour permettre à votre stagiaire de vous connaître et de se familiariser avec les élèves, ainsi qu'avec les routines de la salle de classe et de l'école. Votre stagiaire doit connaître vos attentes envers les élèves pour être en mesure d'assurer une continuité lorsqu'elle ou il jouera un rôle actif dans la classe. Cette période permet également à l'étudiante-maître ou l'étudiant-maître d'observer les élèves afin de connaître, par exemple, leurs forces, leurs défis, leurs intérêts et leurs styles d'apprentissage.

Dans cette optique, vous pouvez lui offrir de rencontrer l'enseignante ou l'enseignant ressource pour discuter des adaptations ou des modifications mises en place pour les élèves de la classe qui ont un plan d'enseignement individualisé (PEI). Ces renseignements sont essentiels à la bonne connaissance des élèves.



Puis-je permettre à une ou un stagiaire de consulter le dossier scolaire de l'Ontario (DSO) d'un élève?

Oui. Par contre, il serait sage de lui rappeler la nature confidentielle de l'information contenue dans le DSO. De plus, indiquez-lui que les dossiers scolaires des élèves doivent rester à l'endroit où ils sont entreposés.

7. Guidez votre stagiaire dans sa planification

Le stage constitue le volet pratique de la formation à l'enseignement. Il est donc essentiel que l'étudiante-maître ou l'étudiant-maître participe à la planification et à l'enseignement des leçons. La planification devrait se faire conjointement afin d'éviter que votre stagiaire ne se voit assigner une leçon toute prête ou, au contraire, un sujet pour lequel vous lui fournissez peu ou pas d'appui.

Voici quelques conseils pour guider votre stagiaire dans sa planification :

- Suggérez des échéanciers, des stratégies et des ressources.
- Accueillez avec ouverture d'esprit les approches novatrices suggérées par votre stagiaire.
- Augmentez graduellement les tâches et les responsabilités.
- Encouragez l'autonomie à mesure que le stage avance.
- Assurez-vous que votre stagiaire se préoccupe du succès de tous les élèves et tienne compte des besoins particuliers de certains élèves.
- Réviser les leçons avant l'enseignement et proposez des changements au besoin.



Conseils

Attirez à l'avance l'attention de votre stagiaire sur un point précis à observer pendant une leçon de démonstration pour que vous puissiez ensuite en discuter ensemble.

Demandez à votre stagiaire d'identifier une caractéristique pour chaque élève. L'exercice l'incitera à se concentrer sur chaque individu plutôt que sur le groupe dans son ensemble.

Faites valoir les pratiques intéressantes de collègues qui enseignent à d'autres niveaux et, si possible, permettez à votre stagiaire d'observer ces enseignantes ou enseignants à l'œuvre.

Attention

Légalement, vous êtes responsable des élèves de votre classe. **Vous ne devez en aucun cas laisser votre stagiaire seule ou seul dans la classe.** Vous devez être dans la classe ou juste à l'extérieur, là où vous pouvez entendre ou voir ce qui s'y passe. Cette consigne est importante pour votre protection et celle de votre stagiaire.

Si un événement pouvant mener à une accusation de voies de fait ou de négligence survenait en votre absence, vous vous exposez à une poursuite criminelle et/ou à une plainte auprès de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Pour sa part, votre stagiaire pourrait se retrouver sans protection légale et voir sa carrière en enseignement prendre fin avant même d'avoir commencé.

Pour ces mêmes raisons, les stagiaires ne doivent jamais servir de personnel enseignant suppléant.

8. Permettez à votre stagiaire de se familiariser avec tous les aspects de l'enseignement

Le travail du personnel enseignant ne se limite pas à la salle de classe. Votre stagiaire doit donc avoir l'occasion de participer aux diverses activités liées à la tâche d'enseignement : obligations administratives, surveillances, réunions, perfectionnement professionnel, sorties éducatives et communication avec les parents. Et si vous participez à une activité sociale du personnel ou à une activité syndicale, pourquoi ne pas inviter votre stagiaire à vous accompagner?

9. Favorisez la pratique réflexive

Votre stagiaire fera de meilleurs apprentissages si son expérience en salle de classe s'accompagne d'une pratique réflexive nourrie à la fois par une auto-évaluation critique et par une rétroaction constructive de votre part. Le respect, l'encouragement, la patience et le droit à l'erreur devraient sous-tendre le dialogue professionnel entre votre stagiaire et vous.

?

Que faire si la ou le stagiaire ne semble pas avoir les connaissances pour enseigner efficacement la matière ou ne semble pas avoir bien préparé sa leçon?

La profession enseignante exige polyvalence et flexibilité. Il est inévitable que l'on doive enseigner une matière ou un concept qui se situe à l'extérieur de notre zone de confort. Vous devez donc rappeler à votre stagiaire l'importance de bien se préparer. Elle ou il pourrait avoir besoin de votre appui pour trouver les ressources nécessaires à sa préparation. Vous pouvez aussi lui proposer de faire de l'enseignement coopératif (*team teaching*).



Conseils

À la fin de la journée ou d'une période que vous jugez appropriée, amorcez un dialogue avec votre stagiaire en vous inspirant de ces quelques questions :

- Que retiens-tu de ton expérience d'enseignement?
- Qu'est-ce qui a bien fonctionné?
- Si tu avais à refaire cette leçon, que ferais-tu différemment?
- Selon toi, quels apprentissages les élèves ont-ils faits? Qu'est-ce qui te permet de le savoir?

Assurez-vous que les élèves participent activement aux leçons qu'enseigne votre stagiaire et qu'ils lui indiquent quelles activités ils ont particulièrement appréciées.

Info +

Les ressources répertoriées dans les rubriques Info+ qui pourraient être utiles à votre stagiaire sont regroupées dans l'Annexe B de ce guide, également disponible en **tiré à part** au www.aefo.on.ca sous Outils et ressources / Personnel enseignant associé. L'AEFO vous suggère de fournir à votre stagiaire un lien au document en ligne ou une copie imprimée de l'Annexe B.

1. Bonnes pratiques et outils des facultés d'éducation

Pratiques contemporaines dans la formation à l'enseignement : le stage en enseignement en Ontario

Document de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario qui réunit de bonnes pratiques et des outils provenant des diverses facultés d'éducation de la province.

<https://www.oct.ca/members/member-enewsletter/~/-/media/5D4EAFE90E2949DBA0CCD34697EB2C22.ashx>

2. Lois et normes qui encadrent la profession enseignante en Ontario

Loi sur l'éducation et renseignements généraux

Renseignements du ministère de l'Éducation à l'intention du personnel enseignant.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/generalinfo.html>

Normes de la profession enseignante

Divers documents élaborés par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

https://www.oct.ca/public/professional-standards?sc_lang=fr-ca

Services à l'enfance et à la famille

Renseignements sur l'obligation de signaler un cas de mauvais traitements ou de négligence à l'égard d'un enfant.

<http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/childrensaid/reportingabuse/index.aspx>

Écoles sécuritaires et tolérantes

Lois et directives de l'Ontario

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/safeschools.html>

Obligation d'assurer la sécurité des enfants à l'école : conseils de l'AEFO

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Obligation_securite_enfants.pdf

Harcèlement et intimidation à l'école : conseils de l'AEFO

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Harcèlement_intimidation_ecole.pdf

Éducation de l'enfance en difficulté

Renseignements du ministère de l'Éducation

<http://edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/specedf.html>

Santé et sécurité au travail

À la découverte

Conseils de l'AEFO sur la santé et la sécurité au travail à l'intention du personnel enseignant.

<http://aladecouverte.aefo.on.ca/sante-et-securite-au-travail>

Violence et harcèlement au travail : conseils de l'AEFO

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Violence_harcèlement_travail.pdf

3. Ressources de l'AEFO

Faites connaître à votre stagiaire les ressources que l'AEFO met à la disposition de ses membres. Indiquez-lui où se trouve le tableau d'affichage de l'AEFO à l'école et mettez à sa disposition les publications (p.ex., *En bref*, *Info AEFO*, *Le point*) que vous recevrez pendant le stage. Si vous participez à une activité de l'AEFO, invitez votre stagiaire à vous y accompagner.

Ne manquez pas de lui faire découvrir le www.aefo.on.ca, et en particulier les trois outils suivants dans la rubrique *Outils et ressources* :

Réseau Échange

Site Web où les membres de l'AEFO mettent en commun des leçons, des planifications, des évaluations et une foule de trucs et de ressources pédagogiques. Les étudiantes et étudiants des facultés d'éducation de l'Ontario peuvent obtenir un code d'accès au Réseau Échange en communiquant avec le bureau provincial de l'AEFO : 613 244-2336 ou 1 800 267-4217.

<http://www.aefo.on.ca/outils-et-ressources/ressources/reseau-echange>

À la découverte

Des renseignements sur la profession enseignante, notamment des conseils sur la gestion de classe, spécialement pour le personnel enseignant débutant.

<http://aladecouverte.aefo.on.ca/>

J'enseigne

Des conseils et des ressources pour faciliter la tâche du personnel enseignant suppléant.

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/trousse-de-supplance/Guide_Jenseigne.pdf

3

L'enseignement dans le contexte franco-ontarien

Le double mandat de l'école de langue française en Ontario

Il est probable que votre stagiaire espère obtenir un poste d'enseignement dans une école de langue française en Ontario. Le stage constitue donc une bonne occasion de la ou le sensibiliser à la réalité particulière de l'école franco-ontarienne et au rôle important que doivent y jouer les enseignantes et les enseignants sur le plan culturel.

Vous n'avez pas à donner un cours complet, mais assurez-vous que votre stagiaire ait au moins des connaissances de base sur l'histoire de l'Ontario français et sur le réseau scolaire franco-ontarien. C'est aussi l'occasion de souligner qu'en Ontario, l'école de langue française doit s'acquitter d'un double mandat : d'une part, dispenser un enseignement de qualité, adapté au milieu minoritaire, et d'autre part, favoriser la transmission de la langue et de la culture francophones.



Une approche pédagogique adaptée au milieu minoritaire

Il est important de sensibiliser votre stagiaire au fait qu'enseigner en milieu minoritaire exige une approche pédagogique particulière qui repose beaucoup sur l'engagement du personnel enseignant. Indiquez-lui notamment qu'en vertu de l'approche culturelle de l'enseignement qui a été développée en Ontario français depuis le début des années 2000, le personnel enseignant est appelé à jouer trois rôles :

- **Modèle culturel**, c'est-à-dire servir d'exemple aux élèves par son intérêt et son engagement pour la langue française et la culture francophone.
- **Passeur culturel**, c'est-à-dire aider les élèves à développer leur identité francophone en leur présentant divers référents culturels de la francophonie.
- **Médiateur culturel**, c'est-à-dire aider les élèves à tisser des liens entre leur culture individuelle et la culture collective de la communauté francophone, en Ontario, au Canada et ailleurs dans le monde.

L'AEFO est partenaire de la mise en œuvre de l'approche culturelle de l'enseignement par l'entremise du projet Leadership et pédagogie culturels, lequel offre divers ateliers de formation dans les conseils scolaires et les facultés d'éducation.



Conseils

Faites part à votre stagiaire des raisons qui vous motivent à enseigner dans une école de langue française en Ontario et des défis particuliers que vous devez relever dans votre classe et votre milieu.

Amenez votre stagiaire à réfléchir aux exigences particulières de l'enseignement en milieu minoritaire en lui posant des questions sur son engagement personnel envers la francophonie et sa connaissance de l'Ontario français.

Dans le cadre d'une planification de leçon, discutez avec votre stagiaire des moyens à prendre pour intégrer des référents culturels à l'enseignement de cette leçon.

Des ressources à faire découvrir

Au fil des ans, vous avez sans doute identifié des ressources qui vous sont utiles pour enrichir votre enseignement et l'adapter à la réalité particulière de l'école franco-ontarienne. Ne manquez pas de les faire découvrir à votre stagiaire. Proposez-lui aussi les ressources répertoriées par l'AEFO dans la rubrique Info+ de cette section et également regroupées dans l'Annexe B.

Info +

Les ressources répertoriées dans les rubriques Info+ qui pourraient être utiles à votre stagiaire sont regroupées dans l'Annexe B de ce guide, également disponible en [tiré à part](#) au www.aefo.on.ca sous Outils et ressources / Personnel enseignant associé. L'AEFO vous suggère de fournir à votre stagiaire un lien au document en ligne ou une copie imprimée de l'Annexe B.

1. Histoire de l'éducation de langue française et mandat de l'école franco-ontarienne

Ressources éducatives de l'Ontario (REDO) – Profil d'enseignement

Renseignements sur le mandat de l'école de langue française en Ontario et la pédagogie propre au milieu minoritaire.
http://www.redontario.ca/content_profil.aspx?id=1

À la découverte

Ce guide de l'AEFO pour le personnel enseignant débutant résume de façon succincte l'histoire de l'éducation de langue française dans la province. Sous *Enseigner en Ontario*, dans la section *L'enseignement*.
<http://aladecouverte.aefo.on.ca/l-enseignement/enseigner-en-ontario/l-education-de-langue-francaise-en-ontario>

Bien plus qu'un syndicat, depuis 75 ans

Exposition virtuelle sur l'histoire de l'AEFO qui permet de comprendre le rôle essentiel qu'ont joué les enseignantes et les enseignants et leur syndicat dans les luttes qui ont marqué l'histoire de l'éducation de langue française en Ontario.
<http://aefoexpo75.ca/>

2. Enseignement en milieu minoritaire

Politique d'aménagement linguistique (PAL)

Document du ministère de l'Éducation de l'Ontario qui définit le rôle de l'école franco-ontarienne relativement à la transmission de la langue et de la culture.
<http://edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/guide/index.html>

Ressources éducatives de l'Ontario (REDO) – Approche culturelle de l'enseignement

Cadre d'orientation et d'intervention de l'approche culturelle de l'enseignement dans les écoles franco-ontariennes et nombreuses ressources pour sa mise en œuvre.
http://www.redontario.ca/app_cult.aspx

3. Ressources pédagogiques conçues pour l'enseignement en milieu minoritaire de langue française

Approche culturelle de l'enseignement

Ressource qui permet d'accéder à :

- la banque pancanadienne de référents culturels;
- une banque de stratégies pédagogiques.

www.approcheculturelle.ca/

Association des enseignants et des enseignantes de sciences humaines de l'Ontario

Outils pédagogiques, ressources et documents qui appuient les attentes et les contenus d'apprentissage des cours d'études sociales et de sciences humaines.

<http://fr.ohassta-aesho.org/>

Association francophone d'éducation artistique de l'Ontario (AFÉAO)

Outils pédagogiques, ressources et documents qui appuient les attentes et les contenus d'apprentissage des cours du programme cadre *Éducation artistique* du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

www.afeao.ca

@telier.on.ca

Ressources en ligne du ministère de l'Éducation de l'Ontario et de TFO pour le personnel enseignant de l'élémentaire. On y trouve des modules de littératie et de numératie avec vidéos d'enseignantes et enseignants à l'œuvre, des fiches d'activités et des plans de cours.

www.atelier.on.ca

Banque de ressources éducatives de l'Ontario (BRÉO)

Ressources pour le personnel enseignant et les élèves de la maternelle à la 12^e année. Obtenez un mot de passe auprès de la direction d'école.

<http://ressources.apprentissageelectroniqueontario.ca>

Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP)

Esquisses de cours

Des stratégies d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation pour faciliter la mise en œuvre de certains programmes cadres.

<http://www2.cforp.ca/outils/outils-pedagogiques/esquisses-de-cours/>

Tâches d'évaluation

Modèles de tâches d'évaluation sommative en littératie, lecture et écriture, pour le personnel enseignant de la 1^{re} à la 6^e année.

<http://www2.cforp.ca/outils/outils-pedagogiques/litteratie/taches-devaluation-sommative-en-litteratie/>

Modules de rattrapage

Modules de rattrapage destinés aux élèves de la 7^e à la 10^e année qui ont besoin d'améliorer leurs compétences en Français, en Mathématiques ou en Sciences et technologie.

<http://www2.cforp.ca/outils/outils-pedagogiques/modules-de-rattrapage/>

Cyber-profs

Un site qui présente des clips vidéo pour soutenir la formation initiale et continue du personnel enseignant de langue française, notamment en illustrant de bonnes pratiques.

www.cyberprofs.org

Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)

Outils d'animation pour les jeunes, pour les enseignantes et les enseignants et pour quiconque s'implique dans son milieu scolaire ou communautaire.

<http://fesfo.ca/guides-et-fascicules/>

FousDeLire.ca

Répertoire d'œuvres littéraires de la francophonie de l'Ontario et d'ailleurs qui correspondent aux textes prescrits et facultatifs des programmes-cadres de Français du curriculum de l'Ontario. Fiches descriptives et liens vers des ressources en littératie approuvées par le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

<http://fousdelire.ca/>

La B@P

La Banque d'activités pédagogiques est un répertoire d'activités axées sur la construction identitaire francophone, produit par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

www.acef.ca/c/bap/index.php

Pédagogie à l'école de langue française

La PELF est un concept Web qui présente :

- une série de « moments pédagogiques » qui s'appliquent à toutes les matières;
- des entrevues d'expertes et d'experts;
- diverses initiatives pancanadiennes connexes;
- des liens pour la recherche;
- des ressources conçues pour le contexte minoritaire;
- un espace personnel pour collaborer avec des collègues.

www.pelf.ca

Réseau Échange

Des leçons, des planifications, des évaluations et une foule de trucs et de ressources pédagogiques mis en commun par des membres de l'AEFO. Les étudiantes et étudiants des facultés d'éducation de l'Ontario peuvent obtenir un code d'accès au Réseau Échange auprès du bureau provincial de l'AEFO : 613 244-2336 ou 1 800 267-4217.

www.aefo.on.ca/fr/outils-et-ressources/ressources/reseau-echange

Ressources éducatives de l'Ontario (REDO) – Ressources

Un portail donnant accès à :

- un **jeu interactif** pour mieux comprendre le mandat particulier de l'école de langue française en Ontario;
www.redontario.ca
- des **outils** pour contribuer à l'essor du mandat particulier de l'école de langue française en Ontario;
http://www.redontario.ca/prof_ens.aspx
- des **ressources pédagogiques** pour la mise en œuvre d'une approche culturelle de l'enseignement.
<http://www.redontario.ca/recherche.aspx?section=11>

SOS Devoirs

Nombreuses ressources dans plusieurs matières, notamment pour illustrer des concepts abstraits en mathématiques et en sciences. Inscription gratuite à partir des ordinateurs des écoles de langue française de l'Ontario.

www.sosdevoirs.org

TFO

Une foule d'émissions, de sites Web et de guides pédagogiques produits par la télévision éducative de l'Ontario pour appuyer l'enseignement de la maternelle à la 12^e année. Un grand nombre d'émissions sont accessibles en ligne à partir des ordinateurs des écoles financées par les fonds publics en Ontario.

www1.tfo.org/Education

4

L'éthique professionnelle

Un professionnalisme à toute épreuve

Votre rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé exige de votre part une conduite professionnelle exemplaire. Vous êtes un modèle pour votre stagiaire et devez donc avoir, en tout temps, un comportement professionnel et courtois envers l'ensemble du personnel scolaire, les élèves et les parents.

Par vos gestes et vos paroles, vous démontrez qu'une professionnelle ou un professionnel respecte et appuie ses collègues de travail et aborde une situation problématique avec l'attitude qu'il est possible de travailler ensemble pour la résoudre.

Rappelez-vous aussi que vous êtes dans une position d'autorité face à votre stagiaire. Vous devez l'appuyer et jouer un rôle de mentor tout en maintenant des limites professionnelles. Vous n'êtes ni une amie ou un ami, ni une confidente ou un confident. Votre comportement ne doit laisser place à aucun malentendu ou mauvaise interprétation.



Les attentes envers votre stagiaire

Vous aurez à évaluer le professionnalisme de votre stagiaire sur plusieurs plans :

- initiative et préparation;
- respect et interaction appropriée avec le personnel, les élèves et les parents;
- ponctualité et responsabilité;
- jugement professionnel et discrétion;
- respect des échéanciers;
- capacité de faire de l'autocritique (pratique réflexive);
- capacité de bien accueillir les commentaires et suggestions;
- tenue vestimentaire appropriée et apparence soignée.

Il est important de faire comprendre à votre stagiaire qu'elle ou il doit agir de façon professionnelle dès sa première journée à l'école. Le manque d'expérience ne peut justifier un manque de professionnalisme.

Rappelez aussi à votre stagiaire qu'à titre de future enseignante ou de futur enseignant, elle ou il doit respecter les devoirs des membres de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, de même que le Code de déontologie de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

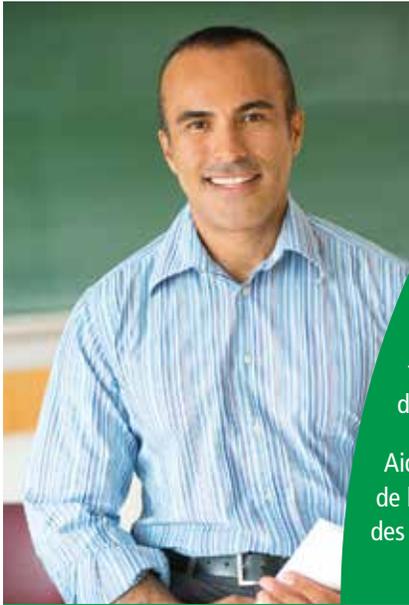
La confidentialité

Plusieurs aspects de la tâche d'enseignement exigent un respect absolu de la confidentialité et de la vie privée. Votre stagiaire doit savoir que les informations contenues dans les bulletins scolaires, un PEI ou le DSO, de même que les discussions avec un élève sur son rendement ou son comportement, sont strictement confidentielles et ne peuvent être communiquées qu'aux parents, tutrice ou tuteur de l'élève concerné (si l'élève a moins de 18 ans) ou à un autre membre de l'équipe scolaire dans le but de chercher conseil ou de développer une stratégie commune d'intervention. Rappelez aussi à votre stagiaire que dans le cas où les parents d'une ou d'un élève sont séparés, il est possible que certains renseignements ne puissent être divulgués qu'à l'un ou l'autre des parents.



Que faire si la ou le stagiaire fait une grave erreur dans la salle de classe?

Faites preuve de jugement. Autant que possible, évitez de corriger votre stagiaire devant les élèves pour préserver sa confiance et sa crédibilité. Permettez-lui plutôt de corriger son erreur pendant la prochaine leçon. Si vous croyez nécessaire de corriger l'erreur immédiatement, faites-le avec doigté. Ce faisant, vous modéliserez une façon d'intervenir pour corriger une erreur, une habileté que les enseignantes et les enseignants doivent maîtriser.



Conseils

Ayez avec votre stagiaire une conversation sur le professionnalisme. Comment son statut de professionnelle ou professionnel doit-il baliser son comportement tant à l'école qu'à l'extérieur?

Le respect de la confidentialité s'applique aussi dans vos rapports avec votre stagiaire. Assurez-vous de lui faire vos commentaires en privé et d'éviter de faire tout commentaire négatif à son sujet devant des élèves, des parents ou des collègues.

Aidez votre stagiaire à développer des relations professionnelles avec le personnel de l'école en favorisant l'interaction pendant la période du dîner et/ou en organisant des visites d'observation dans d'autres salles de classes.

Les relations interpersonnelles

Les relations interpersonnelles font partie intégrante du travail d'une enseignante ou d'un enseignant. Vous devrez évaluer votre stagiaire sur son habileté à développer de bonnes relations avec l'administration, le personnel de soutien, le personnel enseignant, les parents, tutrices ou tuteurs et les élèves.

Le stage est aussi un bon moment de rappeler aux futures enseignantes et futurs enseignants l'importance de maintenir en tout temps des **relations appropriées avec les élèves**. Soulignez le fait que la position d'autorité que leur confère leur rôle leur impose des normes d'éthique très élevées. Ils ne doivent jamais perdre de vue que les élèves ne sont pas leurs amis, même si au secondaire par exemple, plusieurs seront à peine plus âgés que les élèves. Rien n'empêche que leurs relations avec les élèves soient cordiales, mais il y a des limites à ne pas franchir. Sinon, c'est s'exposer à des accusations d'inconduite, lesquelles peuvent avoir des répercussions graves, tant sur leur vie que sur leur carrière en enseignement.

Il faut rappeler qu'une personne en situation d'autorité ou en position de confiance peut commettre une infraction même si les gestes reprochés n'ont pas eu lieu dans le cadre de la relation qui lui donne un pouvoir potentiel sur l'adolescente ou l'adolescent. Une enseignante ou un enseignant ne cesse pas d'être une personne en autorité par rapport à une adolescente ou un adolescent simplement parce que c'est l'été et qu'il n'y a pas de classe avant l'automne.

La cyberconduite

Internet et les médias sociaux tels que Facebook, Twitter ou Instagram font partie intégrante de la vie moderne. C'est d'autant plus vrai pour la génération qui a grandi avec ces outils. Les futures enseignantes et futurs enseignants sont toutefois tenus d'avoir une cyberconduite éthique et appropriée, même avant de décrocher un emploi.

Rien de ce qui est affiché sur Internet ne disparaît complètement. Devenir « amie » ou « ami » avec des élèves, afficher des photos de soirées bien arrosées, envoyer des courriels ou des messages textes trop familiers à des élèves, des parents ou d'autres personnes, afficher sur Facebook des commentaires critiques sur sa classe, ses collègues, des parents ou le conseil scolaire, tout cela peut avoir des conséquences imprévues des années plus tard.

Il faut noter aussi que les membres du personnel enseignant doivent répondre de toute action de leur part qui expose les élèves à du matériel ou à des communications inappropriés. Et lorsqu'ils utilisent le matériel et les réseaux d'un conseil scolaire, ils doivent être conscients que le conseil scolaire a accès aux messages échangés et aux sites consultés.

Finalement, les cas ne sont pas rares où des enseignantes et enseignants ont eu droit à des réprimandes sérieuses ou ont même perdu leur emploi à cause d'un emploi inapproprié des médias électroniques. Dans les dossiers de faute professionnelle, les traces laissées par l'activité en ligne constituent presque toujours une partie très importante de la preuve.



Conseil

Discutez avec votre stagiaire de l'utilisation appropriée du téléphone cellulaire, du courrier électronique et des médias sociaux, tant à l'école que dans la vie personnelle. C'est l'occasion de rappeler que, de plus en plus lors d'une embauche, les employeurs vérifient les profils de candidates et candidats potentiels sur les médias sociaux. Les consignes sur la cyberconduite s'appliquent donc même avant de décrocher un emploi.

Insistez sur le fait que rien n'est vraiment privé dans les communications numériques. De bonnes règles à suivre :

- ne jamais afficher sur Internet des textes ou des photos qu'on ne voudrait pas voir dans le journal local;
- activer les paramètres de confidentialité des médias sociaux tels que Facebook de façon à restreindre l'accès à son profil.

Info +

Les ressources répertoriées dans les rubriques Info+ qui pourraient être utiles à votre stagiaire sont regroupées dans l'Annexe B de ce guide, également disponible en **tiré à part** au www.aefo.on.ca sous Outils et ressources / Personnel enseignant associé. L'AEFO vous suggère de fournir à votre stagiaire un lien au document en ligne ou une copie imprimée de l'Annexe B.

1. Conduite professionnelle

Devoirs des membres de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Devoirs_des_membres_de_la_FEO_.pdf

Normes de déontologie de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

https://www.oct.ca/public/professional-standards/ethical-standards?sc_lang=fr-ca&

(À titre de futurs membres du personnel enseignant, les étudiantes-maîtres et étudiants-maîtres doivent respecter les obligations décrites dans ces deux documents.)

2. Relations appropriées avec les élèves

À la découverte

Ce guide de l'AEFO pour le personnel enseignant débutant offre de nombreux conseils au sujet des relations appropriées avec les élèves. Sous *Gérer ma classe* dans la section *Ma profession*.

<http://aladecouverte.aefo.on.ca/gestion-de-classe/rapports-avec-les-eleves>

3. Cyberconduite

Les documents suivants fournissent des conseils pratiques en matière de cyberconduite pour le personnel enseignant.

Cyberespace, la prudence est de rigueur : conseils de l'AEFO

À noter que l'AEFO offre des ateliers sur la cyberconduite à ses membres, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants des facultés d'éducation.

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Cyberconduite_prudence.pdf

Cyberintimidation : questions clés touchant l'éducation

Conseils de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

<http://www.ctf-fce.ca/fr/Pages/Issues/Cybertips-for-teachers.aspx>

Recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux

Document de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

www.oeeo.ca/resources/advisories/use-of-electronic-communication-and-social-media

5

L'évaluation

Suite à la période d'observation, votre stagiaire devra assumer graduellement des responsabilités plus importantes en matière de planification et de livraison de leçons et relativement aux autres tâches d'enseignement. Votre rôle est alors de faire l'évaluation de sa performance. Il

s'agit d'ailleurs de la seule circonstance où un membre de l'AEFO peut évaluer un autre membre du personnel enseignant.

Tenez compte du fait que votre stagiaire fait probablement ses premiers pas en enseignement et ayez des attentes réalistes à son égard, surtout s'il s'agit de son premier stage. Votre stagiaire aura besoin d'encadrement et d'appui pour améliorer sa pratique pendant le stage.



Le processus d'évaluation

Ne manquez pas de consulter la documentation fournie par la faculté d'éducation pour vous familiariser avec les protocoles et échéanciers à respecter et les formulaires à remplir en ce qui touche l'évaluation. Assurez-vous de bien comprendre ce qu'on attend de vous, ainsi que le rôle de la conseillère ou du conseiller de la faculté d'éducation qui supervise le stage.

Prévoyez suffisamment de temps pour la rétroaction et les discussions avec votre stagiaire. Les meilleures pratiques pour guider votre interaction avec votre stagiaire pendant tout le stage incluent :

- une évaluation constructive, en temps opportun;
- une rétroaction sous forme de commentaires précis;
- des évaluations formatives et sommatives;
- des objectifs clairs à chaque étape;
- une évaluation franche.

Pour éviter tout malentendu, nous vous suggérons de **documenter le processus d'évaluation** en fournissant à votre stagiaire une rétroaction tant orale qu'écrite sur une base régulière. Certaines facultés fournissent des formulaires à cette fin.

En cas de problèmes

Si votre stagiaire éprouve des difficultés à rencontrer les exigences du stage et risque un échec, votre rôle à titre de mentor est de déployer tous les efforts pour l'aider à s'améliorer et ainsi assurer sa réussite.

Si toutefois votre stagiaire ne tient pas compte de vos conseils ou semble incapable de s'améliorer, communiquez le plus tôt possible avec la conseillère ou le conseiller de la faculté qui supervise le stage pour déterminer comment procéder.

Les facultés d'éducation prévoient généralement des procédures à suivre en cas d'incompatibilité ou de conflit entre le personnel enseignant associé et les stagiaires. Il est important d'aborder tout problème rapidement, en essayant d'abord de le régler de façon professionnelle et collégiale avec votre stagiaire. Si le problème persiste, contactez la conseillère ou le conseiller de la faculté d'éducation immédiatement.

Attention

Si vous estimez être victime de harcèlement ou d'intimidation de la part de votre stagiaire, abordez la question franchement avec elle ou lui pour tenter de la résoudre de façon professionnelle. Si la situation ne s'améliore pas, avertissez sans tarder la conseillère ou le conseiller de la faculté d'éducation et la direction d'école. Au besoin, suivez les étapes prévues par la politique sur le harcèlement de votre conseil scolaire et informez votre agente ou agent d'unité de l'AEFO.

6

Honoraires

Bien que le travail du personnel enseignant associé soit de nature bénévole, certaines facultés d'éducation versent des honoraires aux enseignantes et enseignants qui prennent en charge leurs stagiaires. Ces honoraires peuvent être remis en argent directement à l'enseignante ou l'enseignant.

D'autres facultés remettent des sommes à l'usage de l'école ou du département ou encore accordent au personnel enseignant associé un rabais sur les frais d'inscription à un cours de perfectionnement professionnel. Consultez le guide de la faculté pour les détails.

Attention

Si la faculté vous verse directement des honoraires sous forme d'argent, vous devez les déclarer comme revenus aux fins d'impôt, que la faculté vous fournisse ou non un formulaire T4A.

Le mot de la fin

Chaque stage est unique et peut constituer une expérience d'apprentissage enrichissante, tant pour vous que pour votre stagiaire. C'est le moyen par excellence de contribuer à la formation d'une relève compétente et à l'amélioration des pratiques en enseignement.

C'est une chance de réfléchir à vos propres méthodes d'enseignement et de vous ouvrir à de nouvelles possibilités. C'est un moment privilégié pour vous rappeler les raisons pour lesquelles vous avez choisi d'enseigner dans une école franco-ontarienne.

Mais, c'est avant tout l'occasion pour vous de confirmer votre engagement envers la profession enseignante et de transmettre la passion qui vous motive à donner chaque jour le meilleur de vous-même.

Merci d'avoir accepté de vivre cette expérience!



A

Aide-mémoire pour le personnel enseignant associé

- Informez à l'avance vos élèves et leurs parents de l'arrivée d'une ou d'un stagiaire.
- Prenez connaissance du *Guide de la pratique de l'enseignement* fourni par la faculté d'éducation en notant les exigences et les dates de tombée.
- Fournissez à votre stagiaire un espace de travail adéquat.
- Fournissez à votre stagiaire un plan de l'école, l'horaire quotidien et des renseignements sur certaines politiques essentielles du conseil scolaire et sur diverses routines, telles que les annonces, les activités parascolaires, les exercices de sécurité, etc.
- Fournissez à votre stagiaire les dates de rencontres du personnel de l'école et du département, d'occasions de perfectionnement professionnel et d'activités de l'AEFO ou de la FEO.
- Fournissez à votre stagiaire l'accès à diverses ressources : programmes d'études, plans de cours, documents pour l'évaluation, etc.
- Présentez votre stagiaire aux autres membres du personnel, notamment le personnel de l'administration et de soutien, sous oublier la déléguée syndicale ou le délégué syndical de l'AEFO.
- Discutez avec votre stagiaire de vos attentes, rôles et responsabilités respectifs, ainsi que des échéanciers et des consignes.
- Expliquez clairement la nature évaluative de votre rôle en définissant vos attentes, des indicateurs de réussite et une procédure en cas de conflit.
- Passez en revue vos listes d'élèves avec votre stagiaire.
- Convenez de moments mutuellement acceptables pour la planification, l'observation, la rétroaction et la réflexion.
- Donnez à votre stagiaire le temps d'observer vos classes et routines avant de lui confier des tâches d'enseignement.
- Dirigez votre stagiaire vers les ressources proposées dans ce guide. Elles sont toutes réunies dans l'Annexe B de ce guide que vous pouvez facilement imprimer et également disponibles sous forme de **tiré à part** au www.aefo.on.ca sous Outils et ressources / Personnel enseignant associé.

B

Ressources à l'intention des stagiaires en enseignement

Cette annexe réunit toutes les ressources répertoriées dans le guide *Accueillir, accompagner, évaluer* qui pourraient être utiles à une future enseignante ou un futur enseignant. L'AEFO vous invite à remettre une copie imprimée de cette annexe à votre stagiaire et/ou à lui indiquer que l'annexe est disponible sous forme de **tiré à part** au **www.aefo.on.ca** sous Outils et ressources / Personnel enseignant associé.

1 – Lois et normes qui encadrent la profession enseignante

Loi sur l'éducation et renseignements généraux

Renseignements du ministère de l'Éducation à l'intention du personnel enseignant.
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/generalinfo.html>

Normes de la profession enseignante

Divers documents élaborés par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.
https://www.oct.ca/public/professional-standards?sc_lang=fr-ca

Services à l'enfance et à la famille

Signaler un cas de mauvais traitements ou de négligence à l'égard d'un enfant
<http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/childrensaid/reportingabuse/index.aspx>

Écoles sécuritaires et tolérantes

Lois et directives de l'Ontario

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/safeschools.html>

Obligation d'assurer la sécurité des enfants à l'école : conseils de l'AEFO

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Obligation_securite_enfants.pdf

Harcelement et intimidation à l'école : conseils de l'AEFO

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Harcelement_intimidation_ecole.pdf

Éducation de l'enfance en difficulté

Renseignements du ministère de l'Éducation.

<http://edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/specedf.html>

Santé et sécurité au travail

À la découverte

Conseils de l'AEFO sur la santé et la sécurité au travail à l'intention du personnel enseignant.

<http://aladecouverte.aefo.on.ca/sante-et-securite-au-travail>

Violence et harcèlement au travail : conseils de l'AEFO

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Violence_harcèlement_travail.pdf

2 – Conduite professionnelle et cyberconduite

Devoirs des membres de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Devoirs_des_membres_de_la_FEO_.pdf

Normes de déontologie de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

https://www.oct.ca/public/professional-standards/ethical-standards?sc_lang=fr-ca&

Relations appropriées avec les élèves : conseils de l'AEFO

<http://aladecouverte.aefo.on.ca/gestion-de-classe/rapports-avec-les-eleves>

Cyberespace, la prudence est de rigueur : conseils de l'AEFO

À noter que l'AEFO offre des ateliers sur la cyberconduite à ses membres, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants des facultés d'éducation.

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Cyberconduite_prudence.pdf

Cyberintimidation : questions clés touchant l'éducation

Conseils de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

<http://www.ctf-fce.ca/fr/Pages/Issues/Cybertips-for-teachers.aspx>

Recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux

Document de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

www.oeeo.ca/resources/advisories/use-of-electronic-communication-and-social-media

3 – Renseignements sur l'éducation de langue française en Ontario

Ressources éducatives de l'Ontario (REDO) – Profil d'enseignement

Renseignements sur le mandat de l'école de langue française en Ontario et la pédagogie propre au milieu minoritaire.

http://www.redontario.ca/content_profil.aspx?id=1

À la découverte

Résumé succinct de l'histoire de l'éducation de langue française dans la province. Sous *Enseigner en Ontario*, dans la section *Ma profession* de ce guide de l'AEFO pour le personnel enseignant débutant.

<http://aladecouverte.aefo.on.ca/l-enseignement/enseigner-en-ontario/l-education-de-langue-francaise-en-ontario>

Bien plus qu'un syndicat, depuis 75 ans

Exposition virtuelle sur l'histoire de l'AEFO qui permet de comprendre le rôle essentiel qu'ont joué les enseignantes et les enseignants et leur syndicat dans les luttes qui ont marqué l'histoire de l'éducation de langue française en Ontario.

<http://aefoexpo75.ca/>

4 – Politiques relatives à l'enseignement en milieu minoritaire de langue française

Politique d'aménagement linguistique (PAL)

Document du ministère de l'Éducation de l'Ontario qui définit le rôle de l'école franco-ontarienne relativement à la transmission de la langue et de la culture.

<http://edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/guide/index.html>

Ressources éducatives de l'Ontario (REDO) – Approche culturelle de l'enseignement

Cadre d'orientation et d'intervention de l'approche culturelle de l'enseignement dans les écoles franco-ontariennes et nombreuses ressources pour sa mise en œuvre.

http://www.redontario.ca/app_cult.aspx

5 – Ressources de l'AEFO pour le personnel enseignant débutant ou suppléant

À la découverte

Des renseignements sur la profession enseignante, notamment des conseils sur la gestion de classe, spécialement pour le personnel enseignant débutant.

<http://aladecouverte.aefo.on.ca/>

J'enseigne

Des conseils et des ressources pour faciliter la tâche du personnel enseignant suppléant.

http://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/trousse-de-suppleance/Guide_Jenseigne.pdf

Réseau Échange

Site Web où les membres de l'AEFO mettent en commun des leçons, des planifications, des évaluations et une foule de trucs et de ressources pédagogiques. Les étudiantes et étudiants des facultés d'éducation de l'Ontario peuvent obtenir un code d'accès au Réseau Échange en communiquant avec le bureau provincial de l'AEFO.

<http://www.aefo.on.ca/outils-et-ressources/ressources/reseau-echange>

6 – Ressources pour l'enseignement en milieu minoritaire de langue française

Approche culturelle de l'enseignement

Ressource qui permet d'accéder à :

- la banque pancanadienne de référents culturels;
- une banque de stratégies pédagogiques.

www.approcheculturelle.ca/

Association des enseignants et des enseignantes de sciences humaines de l'Ontario

Outils pédagogiques, ressources et documents qui appuient les attentes et les contenus d'apprentissage des cours d'études sociales et de sciences humaines.

<http://fr.ohassta-aesho.org/>

Association francophone d'éducation artistique de l'Ontario (AFÉAO)

Outils pédagogiques, ressources et documents qui appuient les attentes et les contenus d'apprentissage des cours du programme-cadre *Éducation artistique* du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

www.afeao.ca

@telier.on.ca

Ressources en ligne du ministère de l'Éducation de l'Ontario et de TFO pour le personnel enseignant de l'élémentaire. On y trouve des modules de littératie et de numératie avec vidéos d'enseignantes et enseignants à l'œuvre, des fiches d'activités et des plans de cours.

www.atelier.on.ca

Banque de ressources éducatives de l'Ontario (BRÉO)

Ressources pour le personnel enseignant et les élèves de la maternelle à la 12^e année. Obtenez un mot de passe auprès de la direction d'école.

<http://ressources.apprentissageelectroniqueontario.ca>

Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP)

Esquisses de cours

Des stratégies d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation pour faciliter la mise en œuvre de certains programmes cadres.

<http://www2.cforp.ca/outils/outils-pedagogiques/esquisses-de-cours/>

Tâches d'évaluation

Modèles de tâches d'évaluation sommative en littératie, lecture et écriture, pour le personnel enseignant de la 1^{re} à la 6^e année.

<http://www2.cforp.ca/outils/outils-pedagogiques/litteratie/taches-devaluation-sommative-en-litteratie/>

Modules de rattrapage

Modules de rattrapage destinés aux élèves de la 7^e à la 10^e année qui ont besoin d'améliorer leurs compétences en Français, en Mathématiques ou en Sciences et technologie.

<http://www2.cforp.ca/outils/outils-pedagogiques/modules-de-rattrapage/>

Cyber-profs

Un site qui présente des clips vidéo pour soutenir la formation initiale et continue du personnel enseignant de langue française, notamment en illustrant de bonnes pratiques.

www.cyberprofs.org

Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)

Outils d'animation pour les jeunes, pour les enseignantes et les enseignants et pour quiconque s'implique dans son milieu scolaire ou communautaire.

<http://fesfo.ca/guides-et-fascicules/>

FousDeLire.ca

Répertoire d'œuvres littéraires de la francophonie de l'Ontario et d'ailleurs qui correspondent aux textes prescrits et facultatifs des programmes-cadres de Français du curriculum de l'Ontario. Fiches descriptives et liens vers des ressources en littérature approuvées par le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

<http://fousdelire.ca/>

La B@P

La Banque d'activités pédagogiques est un répertoire d'activités axées sur la construction identitaire francophone, produit par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

www.acef.ca/c/bap/index.php

Pédagogie à l'école de langue française

La PELF est un concept Web qui présente :

- une série de « moments pédagogiques » qui s'appliquent à toutes les matières;
- des entrevues d'expertes et d'experts;
- diverses initiatives pancanadiennes connexes;
- des liens à la recherche;
- des ressources conçues pour le contexte minoritaire;
- un espace personnel pour collaborer avec des collègues.

www.pelf.ca

Réseau Échange

Des leçons, des planifications, des évaluations et une foule de trucs et de ressources pédagogiques mis en commun par des membres de l'AEFO. Les étudiantes et étudiants des facultés d'éducation de l'Ontario peuvent obtenir un code d'accès au Réseau Échange auprès du bureau provincial de l'AEFO : 613 244-2336 ou 1 800 267-4217.

www.aefo.on.ca/fr/outils-et-ressources/ressources/reseau-echange

Ressources éducatives de l'Ontario (REDO) – Ressources

Un portail donnant accès à :

- un **jeu interactif** pour mieux comprendre le mandat particulier de l'école de langue française en Ontario;
www.redontario.ca
- des **outils** pour contribuer à l'essor du mandat particulier de l'école de langue française en Ontario;
http://www.redontario.ca/prof_ens.aspx
- des **ressources pédagogiques** pour la mise en œuvre d'une approche culturelle de l'enseignement.
<http://www.redontario.ca/recherche.aspx?section=11>

SOS Devoirs

Nombreuses ressources dans plusieurs matières, notamment pour illustrer des concepts abstraits en mathématiques et en sciences. Inscription gratuite à partir des ordinateurs des écoles de langue française de l'Ontario.

www.sosdevoirs.org

TFO

Une foule d'émissions, de sites Web et de guides pédagogiques produits par la télévision éducative de l'Ontario pour appuyer l'enseignement de la maternelle à la 12^e année. Un grand nombre d'émissions sont accessibles en ligne à partir des ordinateurs des écoles financées par les fonds publics en Ontario.

www.tfo.org/Education

Ce guide est disponible au www.aefo.on.ca sous Outils et ressources / Personnel enseignant associé.

 | Association des enseignantes et
des enseignants franco-ontariens

Tél. 613 244-2336, 1 800 267-4217
Télééc. 613 563-7718, 1 888 609-7718
Courriel : aefo@aefo.on.ca
www.aefo.on.ca